

## LA SÉPARATION ENTRE POUVOIR, ARGENT ET JUSTICE MISE À MAL

# L'Europe traversée par des scandales en tous genres

La criminalité transnationale organisée a explosé partout dans le monde ces 20 dernières années, profitant d'une mondialisation effrénée et sans limite, et facilitant l'avènement d'une crise financière qui est très loin d'avoir révélé tous ses secrets. Fraudes en tous genres, fuite des capitaux, spéculations à très grande échelle, absence de régulation, contrôles publics inefficaces et complaisants, paradis fiscaux en plein essor, dérives des circuits et des pratiques bancaires, corruption, politique dévastatrice, etc. L'Europe – principal partenaire commercial de l'Algérie – est durement frappée par cette crise et chaque jour des scandales de corruption apparaissent ici et là. Alors que depuis plus de 10 ans, l'Union européenne n'a cessé de mettre en place des instruments contraignants de lutte

contre la corruption : conventions, traités et directives. Ont-ils servi à quelque chose ? Et la convention de l'OCDE de 1997 pénalisant la corruption de fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales ? Mise en échec par nombre de pays qui refuse de l'appliquer – dont le Royaume-Uni –, cette convention est à l'agonie.

Tout cela sur le compte du citoyen... Quand les hommes politiques de tout bord, partout en Europe comme dans le reste du monde, comprendront-ils que, sans l'intégrité, ils assassinent la démocratie ?

La corruption est à l'articulation du financement, des institutions et des fondements de la démocratie, stérilisant la production, aggravant les inégalités et paralysant la démocratie. La lutte contre la corruption est donc une des dimen-

sions de la maîtrise démocratique de la mondialisation, car elle constitue une lutte sociale à objectif politique, afin d'instaurer ou de renforcer la séparation entre pouvoir, argent et justice. Cette lutte est inséparable de celle contre les mafias, qui sont en partie liées avec elle : elles profitent en effet des formes actuelles de la mondialisation, des faiblesses et des retards des États à se coordonner efficacement contre elles, et on sait que plusieurs États importants sont dominés par elles, ajoutant leurs effets propres aux autres causes de criminalité. Nous publions ci-dessous quelques exemples récents, parmi tant d'autres, d'affaires de corruption dans plusieurs pays européens.

Djilali Hadjadj

## Suspension de permis pour Total Italie pour appels d'offres truqués

La justice italienne a annoncé, le 16 février 2009, qu'elle suspendait pour un an la concession d'exploitation accordée à Total Italie sur le gisement «Tempa Rossa» en Basilicate (sud de l'Italie), considéré comme l'un des plus importants d'Europe. La mesure a été prise à l'issue d'une enquête préliminaire ayant révélé des faits de «corruption» et des «appels d'offres truqués» pour un montant d'environ 10 millions d'euros, selon un communiqué des carabinieri, qui ont baptisé l'opération «Watergate». «Il est exclu que les personnes soupçonnées aient agi pour leur propre compte et il est manifeste que ces délits ont été commis dans l'intérêt et à

l'avantage de la société, indiquent des extraits de l'enquête cités par l'agence Ansa.» «L'énorme étendue des intérêts en jeu conduit à penser qu'ils impliquent (...) également la maison-mère», toujours selon les enquêteurs.

Le patron de Total Italie, Lionel Levha, et deux autres dirigeants de la société ont été interpellés en décembre 2008 et assignés à résidence. Jean-Paul Juguët, un responsable de Total ne résidant pas en Italie, a été également mis en cause. Quinze personnes au total, dont un député du Parti démocrate italien (centre gauche), sont visées dans cette affaire.

## Malversations chez des élus francophones belges dont une «amie» de l'Algérie !

Maires déchus, scandales, menaces : le monde politique francophone belge a choisi l'impopularité. Tout a commencé avec les ennuis d'Anne-Marie Lizin, maire de Huy et ancienne présidente du Sénat. Cette figure marquante du Parti socialiste belge (PS) francophone a, semble-t-il, abusé d'une carte de crédit appartenant à l'hôpital public de sa ville. Pour voyager – en Algérie notamment –, se payer des coiffeurs et même des chocolats. Après des tergiversations, son parti a décidé, le 27 janvier 2009, de l'exclure de son groupe sénatorial et entend la priver de son mandat de maire. Autre affaire : le parti du vice-Premier ministre Didier Reynders a récemment subi à son tour un joli couac à Charleroi. Dans cette ville longtemps dominée par le PS, un homme, Philippe Sonet,

avait déclenché une vague de dénonciations. Elle avait permis de mettre au jour une série d'abus, de concussion, de malversations qui, électoralement, coûtèrent cher au parti du président socialiste Elio Di Rupo. Or, jusqu'il y a quelques jours, M. Sonnet avait «oublié» de signaler qu'il connaissait lui-même des soucis avec la justice pour ne pas avoir fait de déclaration d'impôts ces dernières années.

Par ailleurs, une enquête judiciaire visant l'ancien maire socialiste de Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe, a entretemps été ouverte à propos de son implication présumée pour trafic d'influence dans deux dossiers douteux. Oui, mais un maire libéral, Richard Fournaux, à Dinant, est accusé de mauvaise gestion et est cité dans une affaire concernant le casino de sa ville.

Son ministre régional (PS) de tutelle l'incite à faire «un pas de côté». Depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, un ministre PS est mis en cause pour les menaces que son entourage aurait adressées à un député trop remuant. Ce ministre régional PS du budget est par ailleurs révisé d'entreprises. Un élu écologiste dénonce le fait que l'entreprise de ce ministre contrôle des organes publics dépendant de son département.

Cela lui aurait valu des menaces explicites de «gros bras», comme il dit, et il réclame une protection. Le Centre démocrate humaniste a, lui aussi, son scandale : la vente, en 2006, pour 670 000 euros, d'un bâtiment appartenant à la ville de Mouscron n'aurait pas renfloué les caisses de celle-ci mais le club de foot préféré du maire qui nie toute malversation. La justice enquête.

## La droite espagnole est plombée par des affaires de blanchiment de capitaux, fraudes, corruption et trafic d'influence

D'abord, une affaire d'espionnage interne. Ensuite, un scandale de corruption. Depuis le mois de janvier 2009, le Parti populaire (PP, droite), principale formation d'opposition espagnole, doit faire face à une succession de révélations mettant en cause certains de ses cadres et élus locaux. Ce parfum de scandale n'aide pas la droite espagnole alors que la campagne électorale a débuté, jeudi 12 février 2009, pour des scrutins régionaux.

Plusieurs chefs d'entreprises, dont certains sont proches de l'ancien chef de gouvernement José Maria Aznar, voire en relations d'affaires avec son gendre, font partie des 37 personnes mises en examen pour des délits présumés de «blanchiment de capitaux, fraudes, corruptions et trafic d'influence». Le personnage central de cette vaste affaire de corruption est Francisco Correa,

un influent homme d'affaires qui organisait notamment les meetings du PP. Pour le juge anti-corruption Garzon, «il existe des indices sérieux selon lesquels des personnes liées ou membres de cette formation politique pourraient avoir des responsabilités pénales dans ce dossier».

Dans son avis d'écrou, le magistrat évoque des sommes versées «à des fonctionnaires et à des autorités» afin d'obtenir «des traitements de faveur». Selon le quotidien espagnol de centre gauche *El País*, deux élus PP de la région de Madrid auraient bénéficié de ces pots-de-vin.

La presse espagnole estime que l'enquête, loin d'être bouclée, pourrait réserver de nouveaux rebondissements. Le leadership de M. Rajoy risque d'être à nouveau contesté si les résultats aux élections régionales du 1<sup>er</sup> mars sont défavorables au PP.

## La Commission européenne épingle le système judiciaire roumain

La Commission européenne (CE) a critiqué sévèrement la Roumanie pour le retard que ce pays, devenu membre de l'Union européenne en 2007, a accumulé en matière de réformes de la justice.

Le rapport de la CE sur l'état de la justice roumaine dénonce le haut degré de corruption et les faiblesses d'un système judiciaire qui expère aussi bien les Roumains que les commissaires européens. «La Roumanie, précise ce rapport, doit fournir la preuve qu'elle possède un appareil judiciaire stable, indépendant, en mesure de déceler et de sanctionner la corruption et de préserver l'État de

droit.» C'est ainsi l'Etat de droit qui est remis en question en Roumanie. Les abus d'un système judiciaire qui fonctionne sous la pression des intérêts politiques et financiers sont légion. Le Parlement roumain, critiqué par la CE pour avoir ralenti les réformes, est actuellement une des institutions les plus détestées par l'opinion publique roumaine. D'après les sondages, la majorité des Roumains considèrent que le pouvoir législatif est devenu un parapluie pour les députés les plus corrompus, qui bénéficient de l'immunité parlementaire. Adrian Nastase, Premier ministre social-démocrate de 2000 à

2004, est devenu le paragon de cette situation. Les démarches entamées par le parquet anticorruption à son encontre ont été systématiquement bloquées par le Parlement, qui s'est reconstruit le pouvoir de décider si un député répondra ou non devant un juge. A l'instar des magistrats, la police est loin de se plier aux normes européennes.

La corruption est devenue monnaie courante chez les policiers, mal payés et sensibles aux bakchichs. Le rapport de la CE a provoqué un tollé à Bucarest, où la classe politique est entrée dans la course aux déclarations et aux promesses.

## Les pratiques douteuses des lords britanniques

Une affaire de trafic d'influence au sein de la Chambre des lords (\*) révélée dimanche 25 janvier 2009 par le *Sunday Times* – a mis les projecteurs sur le fonctionnement opaque de l'institution. Des journalistes, qui se sont fait passer pour les intermédiaires d'une entreprise de Hongkong, ont trouvé quatre lords travaillistes prêts à défendre leurs intérêts contre des sommes allant de 25 500 à 128 000 euros. «Des entreprises sont prêtes à me rémunérer 128 000 euros par an.

Ce n'est pas cher payé», leur a dit un de ces lords. «Il faut me donner faim pour me convaincre de travailler pour vous», a ajouté l'ancien consultant de *British Aerospace*. Le «code de conduite» de 2002 interdit aux lords toute rémunération pour «l'utilisation de leur influence parlementaire». Mais il autorise l'activité de conseil, tant que celle-ci n'interfère pas avec les travaux législatifs et qu'elle est signalée à l'administration. Le lobbying (\*\*) au Parlement britannique est permis. Les revenus qu'il occasionne doivent être déclarés, contrairement à ceux issus du conseil non parlementaire, et le lord lobbyiste ne peut participer aux débats parlementaires qui concernent ses clients. En revanche, rien ne l'empêche d'y participer lorsque

les débats concernent des clients de l'entreprise de lobbying pour laquelle il travaille, mais qui ne sont pas ses propres clients. Ils sont aujourd'hui 145 lords sur 743 à s'être déclarés conseillers non parlementaires. Et 20 à avoir assumé le lobbying. Aujourd'hui, un lord corrompu s'expose, au pire, à devoir présenter publiquement ses excuses.

Pour qu'il perde sa pairie, il faut un acte du Parlement, une procédure qui a été utilisée pour la dernière fois en 1917 pour exclure ceux qui avaient sympathisé avec l'ennemi pendant la guerre.

La présidente de la Chambre des lords s'est engagée à durcir la discipline. Pénalités financières, suspension et exclusion pourraient bientôt menacer les Lords délinquants.

(\*) La Chambre des lords représente la chambre haute (une sorte de Sénat) du Parlement du Royaume-Uni, alors que la chambre basse a pour nom la chambre des Communes, celle des députés.

(\*\*) Lobbying est un terme d'origine anglaise qui regroupe l'ensemble des techniques organisées permettant de faire pression sur un décideur.

## Des citoyens bulgares manifestent aux cris de «démission» et «mafia»

Une manifestation antigouvernementale de plus de 2 000 personnes devant le parlement bulgare à Sofia a dégénéré en janvier dernier en violents affrontements entre plusieurs centaines de personnes et les forces de l'ordre. Aux cris de «démission» et «mafia», les manifestants, parmi lesquels des étudiants, des agriculteurs et des écologistes, voulaient dénoncer la situation économique et la corruption et réclamaient la démission de la coalition gouvernementale dirigée par les socialistes. «Nous en avons assez de vivre dans le pays le plus pauvre et le plus corrompu de l'Union européenne. C'est une manifestation pour dire qu'un peuple rassemblé veut vivre normalement dans un pays européen normal», ont déclaré ces manifestants dans un communiqué. Selon les sondages, 70% des 7,6 millions de Bulgares veulent la démission du gouvernement et 75% dénoncent l'apathie du Parlement face à la corruption.